
ELECTROINFOS – AOÛT 2022

Madame, Monsieur,

Dans la continuité des différentes révisions d'ordonnances et de directives techniques, les PDIE-CH ont à leur tour été remaniées en 2021. Pour Romande Energie, ces prescriptions entreront en vigueur le 1^{er} octobre 2022. Vous trouverez dans cette communication une présentation faite dans le cadre du GRUT PDIE, qui revient sur les principales évolutions et modifications de ces prescriptions.

Vous aurez également la possibilité de nous poser des questions à ce sujet à l'occasion de nos trois séances Electronews qui se tiendront du 1^{er} au 8 novembre de cette année.



PRESCRIPTIONS DES DISTRIBUTEURS D'ÉLECTRICITÉ PDIE-CH 2021

Ces [normes](#) unifiées au niveau national ont vu le jour en 2018 et ont maintenant été adaptées à l'évolution des matériels et des installations, en particulier en ce qui concerne les infrastructures de recharge pour véhicules électriques et les regroupements pour la consommation propre (RCP). La [présentation](#) du GRUT PDIE vous permettra de prendre rapidement connaissance des principaux points.

PÉRIODICITÉ DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES COMPORTANT DES ÉLÉMENTS D'INSTALLATION AVEC MISE AU NEUTRE SELON LE SCHÉMA III

Comme précédemment annoncé, le libellé en rapport dans l'annexe de l'OIBT a été modifié et il n'est plus possible de différencier dans une même installation une partie en sch III d'une partie plus récente.

Annexe OIBT, ch. 2.3.11

«Les installations électriques comportant des éléments d'installations avec mise au neutre selon le schéma III, pour autant qu'elles ne soient pas soumises à une période de contrôle plus courte en application de la présente annexe».

Ceci est applicable depuis le 1^{er} juillet 2022, et en cas de présence d'une partie d'installation câblée en sch III, toute l'installation prendra la périodicité de 5 ans.



ELEKTROFORM ONLINE

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de créer des formulaires OIBT en ligne, et ce gratuitement, ces frais étant à la charge du GRD. Si vous le faites actuellement sous format PDF ou papier, nous vous encourageons vivement à le faire dorénavant en ligne. Ceci diminue d'une manière importante les risques d'erreur, et même dans ce cas, il est plus simple pour vous de retrouver les documents envoyés, voire de prouver votre bonne foi en cas de litige avec une partie prenante.

<https://webapp.elektroform.ch/0/vnb/romandeenergie/Authentication/Login?lang=fr>

En cas de questions, veuillez contacter Brunner Informatik par téléphone au 031 917 10 33 ou sous ce [lien](#).

Après deux ans de pandémie, nous avons le plaisir de pouvoir vous annoncer les dates auxquelles auront lieu les trois séances d'information «Electronews» en 2022.

- Le mardi 1^{er} novembre à Rolle
- Le jeudi 3 novembre à Noville
- Le mardi 8 novembre à Yverdon

La séance qui aura lieu à Yverdon sera également réalisée sous forme de Webinaire; il sera donc possible de la suivre à distance et de poser vos questions en direct à la fin des exposés. Les sujets suivants seront traités :

- Application de l'OIBT, technique & administratif
- Contrôles sporadiques
- PDIE-CH 2021
- Évolution des prix de l'énergie
- Déploiement des smartmeter
- Risque de pénurie : réduction, interdiction, contingentement, délestage, OSTRAL

Les invitations et détails pour ces événements vous parviendront courant septembre.



POUR TOUTE QUESTION OU COMMENTAIRE: CONTACTEZ-NOUS !

Romande Energie SA
Sécurité des Installations Intérieures
Z.A. La Pièce 7-9
1180 Rolle

021 822 42 94

oibt@romande-energie.ch
